

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Pour diffusion immédiate**LA MINISTRE MALTAIS ANNONCE L'OCTROI DE 2,1 MILLIONS \$ POUR LA
FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE CHEZ KRUGER WAYAGAMACK**

Trois-Rivières, vendredi 7 février 2003 - Dans le cadre du programme de modernisation de l'usine Kruger Wayagamack de Trois-Rivières, la ministre déléguée à l'Emploi, madame Agnès Maltais, annonçait aujourd'hui l'octroi d'une subvention de 2,1 millions de dollars d'Emploi-Québec pour la formation de la main-d'œuvre au sein de cette entreprise. À cette occasion, elle était accompagnée de monsieur Guy Julien, député de Trois-Rivières, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de la Mauricie ainsi que de monsieur Daniel Archambault, directeur général de Kruger Wayagamack.

Madame Maltais a précisé que, «Cette contribution financière du Gouvernement du Québec permettra d'adapter les compétences des quelque 500 travailleurs et travailleuses qu'emploie actuellement l'usine, en fonction des changements technologiques et organisationnels prévus, mais aussi de former les 110 nouveaux employés que prévoit embaucher Kruger Wayagamack en cours d'année. »

235 000 heures de formation

Rappelons qu'en mai 2001, Kruger Inc. et SGF Rexfor se portaient acquéreurs de cette usine construite en 1912 et créaient, en partenariat, l'entreprise Kruger Wayagamack. Par la suite, en janvier 2002, ces deux partenaires confirmaient la réalisation d'un programme majeur d'investissement de l'ordre de 416 millions \$ visant à doter l'usine d'équipements de production à la fine pointe de la technologie en matière de production de papier couché capable de produire 200 000 tonnes métriques de papier couché léger et ultra-léger par année. «En fait, la mise en opération d'une nouvelle machine à papier couché, la modernisation de deux machines existantes, l'amélioration du procédé de pâte mécanique, de pâte Kraft et des systèmes auxiliaires de l'usine représentent un défi majeur en termes de main-d'œuvre», a indiqué le directeur général, monsieur Archambault.

Notamment, afin de réaliser le transfert technologique, une équipe de formateurs internes devra aller en Finlande acquérir les connaissances relatives à cette nouvelle technologie. Parallèlement, la modernisation des machines existantes et le démarrage de la nouvelle machine à papier couché nécessiteront un investissement de 235 000 heures de formation. Cette formation touchera plus des deux tiers des employés actuels et tous les futurs employés sur une période de 21 mois. Incidemment, 80 % des heures de formation seront reliées à la mise en opération de la nouvelle machine et 20 % à la modernisation des machines numéro 2 et 3. En termes d'échéancier, les activités de formation ont débuté l'automne dernier et devraient s'étendre jusqu'en 2004.

Un budget total de plus de 8 millions de dollars

Selon les promoteurs de ce projet d'envergure, l'analyse des besoins de formation, le développement des contenus de formation, la formation des instructeurs, la diffusion des contenus de formation aux équipes et la gestion du programme de formation devraient nécessiter un budget de plus de 8 millions de dollars. Pour ce faire, Kruger, qui a une vaste expérience quant à l'utilisation des ressources du milieu régional, que ce soit l'Université, les Cégeps ou les commissions scolaires, a l'intention de continuer d'avoir recours à leurs services de formation.

Par ailleurs, compte tenu des efforts importants à déployer pour répondre aux défis découlant du programme de modernisation et considérant que la qualification de la main-d'œuvre représente un aspect névralgique de la réussite de ce projet, Kruger Wayagamack fait également appel aux ressources d'Emploi-Québec. Des ententes sont donc conclues avec ses représentants du Centre local d'emploi (CLE) de Trois-Rivières dans le cadre des mesures Concertation pour l'emploi et Formation en entreprise. « Celles-ci favoriseront le développement des compétences des employés actuels, le support à l'embauche pour combler les nouveaux emplois permanents ainsi que la mise en place de mesures de formation pour les nouvelles personnes qui entreront en poste», souligne la ministre déléguée à l'Emploi.

Force est d'admettre que la formation et la qualification de la main-d'œuvre constituent des préoccupations de premier ordre dans la mise en opération de ce complexe industriel hautement technologique. «L'investissement d'Emploi-Québec s'avère non seulement rentable pour la réussite de ce projet mais aussi pour les retombées positives qu'il engendrera au cours des prochaines années à l'égard de l'emploi régional et de la vitalité économique de la Mauricie. Ce geste s'inscrit clairement dans notre vision du développement régional qui passe par le renforcement d'un créneau d'excellence dans le secteur des pâtes et papiers», a conclu le ministre Guy Julien.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Isabelle Gilbert
Attachée de presse
Cabinet de la ministre Agnès Maltais
Tél : (418) 643-4810

Serge Boulard
Attaché de presse
Cabinet du ministre Guy Julien
Tél. : (819) 371-6901

Jean Majeau
Vice-président, Affaires publiques
Kruger Inc.
Courriel : jmajeau@kruger.com
Tél. : (514) 343-3213

